



Procès-verbal

Date : Le 13 octobre 2022
Endroit : Vidéoconférence – TEAMS
Rédigé par : Josée Martel

Objet : Rencontre du comité de relations de travail – Regroupement des professionnels

Présents : Henry Gagné Christian Allard Audrey Aubin Absent : Marie-Claude Provencher	Jonathan Lord Hermann Adou Daphné Brunette Chantal Marcotte	Invités : S/O
---	--	----------------------

		Suivis à faire	Échéancier
1.	Adoption de l'ordre du jour : 9 h 05 L'ordre du jour est adopté.		
2.	Grief – PRO-2210-01 Le Regroupement a déposé le grief PRO-2210-01 qui conteste la suspension de 20 jours remise à un membre le 13 octobre qui fait suite au grief PRO-2208-01. Le Regroupement demande de jumeler les PRO-2208-01 et PRO-2210-01. Les Parties s'entendent afin que les 2 griefs soient traités lors de la même audition.		

3.	Remise de mesures disciplinaires à des syndiqués par des syndiqués Le Regroupement demande un retour à L'Employeur sur le suivi qui devait être fait. L'Employeur mentionne qu'un courriel de rappel du bon fonctionnement a été envoyé à K. Felice. Le point n'a pas pu être apporté au dernier comité directeur, car C. Marcotte était en vacances. Le point sera discuté au prochain comité directeur, afin de faire un rappel aux directeurs de Service et s'assurer que Mme Brouillette soit en amont.		
4.	Dossier - M-ES L'Employeur a téléphoné à lasalariée, afin de l'informer qu'un suivi sera fait dès la signature de la convention collective, afin de lui informer d'un montant exact.		
5.	Demandes de semaines supplémentaires Un total de 31 demandes officielles ont été déposées.	<i>L'Employeur enverra les réponses.</i>	<i>1^{er} décembre 2022</i>
6.	Planification des prochains CRT Les prochains CRT auront lieu à la salle Lafontaine à 9 h aux dates suivantes : 17 novembre 2022 8 décembre 2022		
7.	Varia A) <u>C.C. – suivi</u> L'Employeur est en attente de la lettre d'entente en attente de la signature. B) <u>Analyste financier</u> Christian Allard mentionne que lors du dîner BBQ, il a croisé C.C. qui semblait avoir des inquiétudes sur le compte rendu du CRT concernant l'analyste qui a été engagé. Elle veut s'assurer que les ressources étaient pour son équipe. Christian va reparler à C.C. et mentionne qu'il faudrait faire un retour au prochain CRT sur les arrangements, car elle est inquiète du fonctionnement des ressources. C.C. mentionne que l'embauche de l'analyste financier a passé au CE du 5 juillet dernier, mais que le fonctionnement n'a pas encore été établi avec les		

	ressources humaines. C. Marcotte va demander à l'équipe de Martine Albert de communiquer avec C.C. par rapport au nouvel analyste qui va arriver. Il y a beaucoup d'enjeux afin de remplir les listes d'analystes, une proposition au Syndicat des cols blancs de Gatineau a été faite afin de pouvoir élargir les critères d'admissibilité pour faciliter l'embauche.		
8.	Fermeture de la séance : 9 h 45.		